



Manifeste des villes et territoires durables



Le Manifeste

Le présent manifeste propose un cadre de référence mobilisateur aux parties prenantes professionnelles de la ville et des territoires durables. Il entend être un repère pour dessiner des trajectoires territoriales soutenables, penser des projets résilients et nourrir le débat démocratique. Ni référentiel contraignant, ni charte de bonnes pratiques, ce manifeste peut être mobilisé en appui ou pour débattre de l'élaboration de dispositifs techniques, de projets économiques, de politiques publiques ou de mobilisations citoyennes. Ce manifeste est en constante évolution, ouvert aux apports scientifiques les plus récents et aux contributions régulières des praticiennes et praticiens des territoires durables.

Il appelle aujourd'hui à dépasser la logique de développement durable, dont la philosophie et le caractère contradictoire de certains de ses objectifs n'ont pas permis jusqu'ici d'inverser les trajectoires de destruction de l'habitabilité de la planète.

En franchissant les limites biophysiques qui conditionnent l'habitabilité de la Terre, les activités anthropiques détruisent en effet le vivant, bouleversent les écosystèmes et déstabilisent les grands équilibres biologiques et géologiques qui ont permis l'essor des sociétés humaines. Elles compromettent l'avenir de ces dernières et plus largement la diversité et la vivacité de la vie en général sur la planète, dont nous sommes entièrement dépendants, et dont nous sommes désormais responsables.

Face à des enjeux sanitaires, socio-économiques et environnementaux sans précédent, il est urgent de redéfinir ce qu'est un territoire véritablement durable, en sortant de l'anthropocentrisme pour considérer avant tout l'être humain non plus au-dessus mais parmi les autres êtres vivants, associés sans hiérarchie dans un écosystème équilibré où leurs destins sont intrinsèquement liés. A la fois auteurs et victimes des bouleversements environnementaux en cours, il est de notre responsabilité collective de rompre avec un modèle de développement insoutenable et basé sur une consommation effrénée de ressources qui excède la capacité physique de la Terre.

C'est l'affaire de tous : État, collectivités, entreprises, associations, citoyens... Par leurs compétences et leur proximité avec la population, les collectivités territoriales jouent un rôle clé pour accélérer la transformation écologique et la montée en résilience des territoires. Ces nécessaires mutations constituent une opportunité pour rassembler les habitants et les acteurs publics et privés autour de nouvelles coopérations, au service d'une meilleure qualité de vie pour toutes et tous et au service du vivant.

Un territoire durable prend soin de tous ses habitants, de ses écosystèmes, de ses infrastructures, de son espace public, de ses entreprises et de leurs salariés. Il veille à la répartition équitable de ses ressources et des efforts à fournir dans les transformations à effectuer, dans la coopération avec les autres territoires avec lesquels il interagit.

Il est interconnecté, fait système, coopère et mutualise les efforts. Il intègre l'ensemble des enjeux de transformation écologique et sociale, à toutes les échelles, du bâtiment au territoire, et dans la durée, de la gestion quotidienne à la planification.

Il n'existe pas de modèle unique de territoire durable : si face à des enjeux globaux les objectifs de transformation doivent être universellement partagés, la bifurcation est singulière au contexte local (historique, géographique, environnemental, patrimonial, culturel, socio-économique...). Chaque territoire doit pouvoir s'appuyer sur le recensement précis de ses atouts et vulnérabilités, constituant un diagnostic évolutif et co-construit avec l'ensemble des parties prenantes. Cela implique que les responsables politiques, économiques, syndicaux et associatifs, ainsi que l'ensemble des citoyens, soient formés aux enjeux environnementaux et globaux et associés à la dynamique de transformation socio-écologique.

Un dialogue nourri et permanent doit permettre l'émergence d'initiatives publiques, privées et citoyennes au profit de l'intérêt local comme général.

Les orientations, objectifs et projets doivent le plus possible être suivis dans le temps à travers une conduite de projet adaptative et itérative, qui évalue de façon collective, et au fur et à mesure, les effets des actions mises en œuvre, prenant en compte les effets rebonds, secondaires et les co-bénéfices pour comprendre les dynamiques en cours, adapter si besoin, réorienter et rendre compte.

#Sobriété : le territoire responsable

Les parties prenantes du territoire sobre redéfinissent sa prospérité pour qu'elle soit compatible avec les limites biophysiques de la planète, en garantissant l'équilibre social, la juste répartition des efforts et le bien-être de tous les êtres vivants.

Leur priorité est d'éviter, de réduire, puis d'évaluer avant toute décision les impacts des projets tout au long de leur vie, ce qui doit conduire à renoncer aux projets les plus destructeurs. La modération et la mesure dans les consommations et prélèvements des "fruits de la terre"* est un objectif constant. Cette "frugalité heureuse"* garantit un espace de vie sûr, juste et sain.

Elles réduisent significativement les consommations d'énergie, renforcent l'efficacité des systèmes énergétiques et remplacent les énergies carbonées par des énergies renouvelables. Elles réduisent la production de déchets à la source et développent une économie circulaire priorisant la réparation, le réemploi, et la maximisation des usages de l'existant.

Elles suppriment les pollutions environnementales, chimiques, plastiques, sonores et lumineuses.

Elles réduisent drastiquement les émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre et la consommation de ressources, et se dotent d'indicateurs communicables et appropriables par tous pour que chacun puisse mesurer son propre impact.

Elles font preuve de discernement technologique et d'un usage modéré et responsable du numérique, en garantissant la sécurité des données personnelles et en s'assurant du bénéfice écologique global de chacune des solutions digitales d'optimisation des services urbains.

Elles stoppent l'étalement urbain, préservent et régénèrent les sols fertiles, en appuyant la planification territoriale sur les services écosystémiques qui peuvent être rendus par la nature, le renforcement et la régénération de la biodiversité, la préservation et la reconstitution des grands cycles (de l'eau, de l'azote, du phosphore, etc.).

Elles érigent en priorité la rénovation et la réparation de l'existant, la réhabilitation de la ville sur la ville, en favorisant l'intensification des usages et la chronotopie, la réversibilité, l'hybridation, la mutualisation ou la modularité des espaces.

L'urbanisme transitoire et l'acupuncture urbaine sont utilisés comme leviers pour créer de nouvelles dynamiques sociales et faciliter l'expérimentation.

Elles réduisent les besoins en matière de déplacements pendulaires en rapprochant emplois, activités, services, notamment publics, aménités et logements, en privilégiant coopérations inter-territoriales et complémentarités urbain/périurbain/rural. Elles remplacent les mobilités carbonées par les mobilités actives et les transports en commun, optimisent la logistique urbaine en réduisant son empreinte écologique.

Elles entreprennent une puissante campagne pour faire évoluer les comportements et les références de l'ensemble des acteurs locaux : habitants, entreprises, institutions...

#Résilience : le territoire adapté et réactif

Le territoire résilient doit pouvoir continuer de fonctionner indépendamment des stress chroniques et des chocs majeurs qui le traversent, pour répondre aux besoins essentiels de la population et du vivant en général, en toute circonstance et indépendamment des transformations du quotidien.

Les parties prenantes du territoire résilient ont pour cela appris et continuent d'apprendre des vulnérabilités et forces du territoire, à la lumière des difficultés et crises passées,

les anticipant mieux et améliorant leur capacité à les absorber et à redémarrer ensuite.

Au-delà de la prévention et de la gestion des crises, les parties prenantes du territoire résilient le transforment pour limiter la fréquence et l'intensité des impacts : elles font évoluer en conséquence les manières d'habiter, l'aménagement, la gouvernance et les projets tout autant que les pratiques des acteurs et le comportement des citoyens.

La réponse aux besoins essentiels des habitants est garantie au quotidien, ainsi que l'amélioration de leur qualité de vie, la préservation des ressources et du vivant. Les solutions fondées sur la nature sont privilégiées pour améliorer la qualité de l'air, de l'eau, des sols et l'état de la biodiversité. Elles proposent de nouvelles solidarités entre secteurs urbains, péri-urbains et ruraux, pour des territoires plus résilients, accessibles et agréables à vivre.

Les parties prenantes du territoire résilient font le choix d'une vision holistique des enjeux et d'une mise en œuvre systémique des solutions, en mobilisant certains leviers prioritaires: les actions pour renforcer la résilience collective et individuelle de la population, la renaturation urbaine et la régénération des milieux de vie pour la faune et la flore, l'adaptation rapide des aménagements existants, en fonction de l'évolution des besoins, et le discernement quant au bien fondé des nouvelles infrastructures, l'évolution de la gouvernance à l'échelle territoriale et la mobilisation de nouveaux outils, notamment d'évaluation en amont des projets.

#Inclusion : le territoire pour et avec toutes et tous

Les parties prenantes du territoire inclusif luttent contre toute discrimination, ségrégation socio- spatiale et réduisent les inégalités. Elles protègent les plus vulnérables, favorisent la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle par des politiques urbaines équilibrées et l'accessibilité de toutes et tous aux modes de déplacement doux et actifs, aux espaces publics permettant la rencontre, le partage, la solidarité en toute sécurité.

L'accès aux services essentiels (logement, alimentation, santé, éducation, sécurité) est garanti sur le territoire inclusif, avec une attention particulière, notamment au regard du vieillissement de la population et des évolutions environnementales, sur le redéveloppement d'une offre de soins et de prévention de proximité en matière de santé. Une véritable qualité de vie est assurée quel que soit son âge, son genre, ses revenus, son éventuel handicap, ses origines ou ses convictions. Les droits fondamentaux, la sécurité et les libertés individuelles y sont respectés. L'accès équitable de toutes et tous aux biens communs est démocratiquement établi.

Les parties prenantes du territoire inclusif offrent à chaque habitant l'opportunité de se former, de s'appropriier les grands enjeux et d'agir pour la transformation écologique et sociale. Chacune et chacun est associé aux diagnostics, à l'élaboration des politiques, à leur mise en œuvre, à leur évaluation, et en général aux processus de décisions qui les concernent.

Les habitants sont encouragés et reconnus dans leur capacité à prendre des initiatives. Le territoire inclusif est éminemment démocratique. Mobilisées ensemble, les parties prenantes institutionnelles, économiques, citoyennes et académiques visent l'intérêt général comme le résultat d'une construction collective. Cette intelligence collective est mise à profit à chaque étape du processus de transformation socio-écologique et de résilience.

#Créativité : Vers davantage de coopérations et de complémentarités territoriales

Les parties prenantes du territoire créatif s'appuient sur l'innovation sociale, culturelle, organisationnelle pour réinventer de nouvelles solidarités, coopérations et complémentarités entre les territoires. Elles s'appuient sur l'ensemble des savoir-faire, disciplines artistiques, culturelles et scientifiques pour renforcer la cohésion sociale, ouvrir de nouveaux imaginaires sociétaux, réinventer des méthodes pédagogiques pour impulser les transformations en faveur d'un progrès humain au service de l'habitabilité durable de nos territoires.

Sur le territoire créatif, les parties prenantes locales développent une économie responsable, régénérative, contributive et prospère, compatible avec les limites biophysiques de la planète, qui sait renoncer et faire des choix, pour le respect du vivant, en donnant l'exemple via la commande publique. Elles mobilisent les acteurs économiques pour réorienter les activités, emplois, formations et compétences vers la réponse aux enjeux de transformations écologique et sociale, riches en emplois durables, en veillant au maintien d'emplois de proximité et au soutien à l'économie locale.

Les parties prenantes du territoire créatif soutiennent l'économie sociale et solidaire et soutiennent les entreprises conscientes de leurs responsabilités sociétale et écologique, qui font évoluer leurs modes de faire et leur gouvernance en conséquence.

Les parties prenantes du territoire créatif soutiennent l'engagement citoyen, la diversité des initiatives de transformation écologique, la réappropriation et le partage des espaces publics. Le territoire créatif produit de la valeur matérielle comme immatérielle dont l'objectif est le renforcement du bien-être de toutes et tous, l'amélioration immédiate du cadre de vie, et sa préservation pour les décennies à venir.

Conclusion

Cette vision de la ville et des territoires durables, aujourd'hui proposée par l'État, des collectivités, des entreprises, des scientifiques et des experts au sein de France Ville Durable, est à partager, enrichir et requestionner régulièrement par les acteurs publics, privés, citoyens, artistes et intellectuels. Elle doit encourager le passage à l'action et faire advenir un imaginaire positif autour d'espaces de vie désirables et soutenables. L'urgence climatique et environnementale est là, et une grande partie des leviers de transformation aussi.

Sans réduire les ambitions en matière d'innovation, mais pour les envisager autrement qu'au cours des deux derniers siècles, il est urgent de faire connaître et mettre en œuvre massivement et collectivement ces nouvelles visions déjà largement partagées par des acteurs professionnels publics comme privés, et les solutions qui ont déjà fait leurs preuves.

Ensemble, accélérons les transformations pour des territoires écologiques et véritablement durables !

* « Manifeste pour une frugalité heureuse et créative », Dominique Gauzin-Müller, Alain Bornarel et Philippe Madec

Rejoignez-nous

Collectivités



Etat



Entreprises



Experts



 contact@francevilledurable.fr

 francevilledurable.fr

 [francevilledurable](https://www.linkedin.com/company/francevilledurable)

 [@Fr_VilleDurable](https://twitter.com/Fr_VilleDurable)

France Villes et territoires Durables FVD | Association loi 1901 | 22, rue Joubert – 75009 Paris